

# 70<sup>e</sup> Rapport annuel du Secours suisse d'hiver

pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

Secrétariat central:

Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich

Téléphone: 044 269 40 50

Fax: 044 269 40 55

e-Mail: [info@secours-d-hiver.ch](mailto:info@secours-d-hiver.ch)

Internet: [www.secours-d-hiver.ch](http://www.secours-d-hiver.ch)

Compte postal: 10-10030-7, Lausanne

# Table des matières

<b>Editorial</b>	3
<hr/>	
<b>Les prestations d'aide du Secours suisse d'hiver</b>	
Les activités des organisations cantonales	4
Dons en nature accordés par l'association centrale	7
Aide financière accordée par l'association centrale	7
Vacances gratuites Reka	8
Aide d'urgence pour les victimes d'inondations	8
Actions spéciales	9
Birnel	11
<hr/>	
<b>Les principaux domaines d'activités de l'association centrale</b>	12
<hr/>	
<b>Comptes annuels de l'association centrale</b>	
Bilan au 30 juin 2006	15
Compte d'exploitation 2005/06	16
Tableau de financement 2005/06	19
Tableau de variation du capital 2005/06	20
Annexe	21
Rapport de l'organe de contrôle	26
<hr/>	
<b>Les membres et les organes de l'association centrale</b>	27
<hr/>	
<b>Organisations cantonales</b>	29
<hr/>	

## **But du Secours suisse d'hiver selon art. 2 des statuts**

«Le SSH aide à surmonter des situations de besoin, en premier lieu par des secours financiers et des prestations en nature. De plus, aux familles et aux personnes seules, il communique des informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide, leur dispense des conseils, les accompagne et favorise des projets qui contribuent à entraver la formation de situations de détresse ou à l'éliminer.»

# Editorial



## **Soyons reconnaissants de pouvoir aider!**

Le temps a passé très vite depuis la dernière assemblée des délégués. J'ai repris avec plaisir la charge de présidente centrale. La collaboration avec le comité central et les différentes sections – je suis heureuse d'avoir déjà fait la connaissance de quelques-unes d'entre elles, ou du moins de leur président ou de leur responsable du secrétariat – est non seulement constructive et marquée par l'initiative, mais aussi engagée et ouverte. Et nous pouvons bien sûr toujours compter sur un secrétariat central très actif et enthousiaste, qui ne ménage pas ses efforts sous la conduite d'Andreas Zehnder. Ce climat dynamique et entreprenant qui caractérise la culture du Secours d'hiver est le meilleur garant d'un travail professionnel et efficace, non seulement au sein des secrétariats, mais aussi du côté des comités et des présidences. Et ce d'autant plus que le nouveau droit des actionnaires a apporté quantité de nouvelles contraintes en matière de surveillance pour des comités d'organisations comme le nôtre. C'est dans cette optique que j'envisage d'inviter à l'avenir les présidents cantonaux à participer une ou deux fois chaque année à un séminaire ou à une rencontre autour d'un grand thème.

Nous le savons bien: sans les quelque quatre cents bénévoles qui s'engagent avec enthousiasme

au service des personnes dans le besoin, notre Secours d'hiver, qui va souffler ses septante bougies en novembre prochain, ne pourrait pas assumer sa mission. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que le comité central et moi-même aurons le plaisir de les accueillir à Zurich le 21 novembre prochain à l'occasion de notre manifestation anniversaire. Car finalement, nous recherchons bel et bien tous la même chose: aider efficacement les personnes qui en ont besoin! Qu'y a-t-il de plus beau qu'aider, que de faire une bonne action? Rien, je crois.

Mais, à notre époque, il ne va pas pour autant de soi de trouver des personnes qui soient prêtes à s'engager bénévolement, à consacrer une partie de leur précieux temps libre à leur prochain. Je me félicite chaque jour de pouvoir compter au nombre de ces bénévoles. J'ai pu récemment lire une merveilleuse devise dans la basilique Saint-Blaise, en Forêt-Noire: «Aider, partager, faire plaisir!» Ce simple et bel appel restera profondément ancré dans ma mémoire. Bien cordialement,

Monika Weber,  
présidente centrale du Secours suisse d'hiver

# Les prestations d'aide du Secours suisse d'hiver (Rapport d'activité)

Atténuer les effets de la pauvreté en Suisse et aider à faire face à des situations extrêmes, tels sont les buts du Secours suisse d'hiver et de ses organisations cantonales. Les moyens employés à cet effet sont des prestations d'aide individuelle aux personnes qui, pour des raisons financières, sociales ou autres ont besoin d'être secourues (aide directe). Un tel soutien ne saurait se substituer aux prestations sociales auxquelles les pouvoirs publics ou des compagnies d'assurances sont obligés par la loi. Le Secours d'hiver peut, en revanche, les compléter de manière ciblée.

En règle générale, le Secours d'hiver intervient lorsque des personnes vivent à la limite du minimum vital social ou tombent à un niveau inférieur à celui-ci. Il s'agit alors en premier lieu de subvenir à des difficultés momentanées et de décharger des budgets trop restreints. A titre complémentaire, le Secours d'hiver entend fournir une aide qui ait des effets durables, favorisant celle qui restituera l'autonomie des personnes secourues et, partant, permettra d'éviter le retour à de nouvelles situations de détresse. Notons encore que, nonobstant son nom, les actions du Secours d'hiver s'étendent tout au long de l'année. Cette désignation est devenue synonyme d'une aide rapide et non bureaucratique pour les indigents.

Sur le terrain, ce sont essentiellement les organisations cantonales du Secours d'hiver qui assurent l'activité d'entraide. Au sein des 27 organisations décentralisées, environ 300 bénévoles et une centaine de collaborateurs rétribués qui vérifient toutes les demandes qui leur parviennent et assurent, avec l'aide du secrétariat central, une aide efficace et rapide. Compte tenu de la disparité des besoins, les secours sont accordés sous des formes diverses.

Les bouleversements sociaux et économiques de l'époque laissent des traces profondes et

l'action du Secours d'hiver gagne en importance. Elle s'adresse à des personnes qui, momentanément, ne savent plus comment s'en sortir et leur accorde des prestations d'aide ponctuelles sous différentes formes:

- contributions financières et prises en charge de factures inopinées;
- bons d'achat pour biens de première nécessité et denrées alimentaires;
- prestations en nature (lits, machines à coudre, vêtements, chaussures);
- arrangements de vacances gratuites Reka pour familles monoparentales ou biparentales;
- conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide;
- soutien de projets et d'institutions qui servent à éviter des situations de détresse ou contribuent à les éliminer;
- actions de secours en faveur des victimes de catastrophes naturelles.

## Les activités des organisations cantonales

---

Selon les rapports des organisations cantonales, le Secours d'hiver est intervenu au cours de l'exercice 2005/06 dans 6390 cas au total, pour accorder de l'aide sous forme de contributions financières individuelles, de remises de bons d'achat, de règlements de factures ou de prestations en nature. Comme il ressort du tableau 1 ci-après les organisations cantonales ont examiné 7061 demandes et donné suite à 90% d'entre elles. Il est assez fréquent que les organisations cantonales reçoivent les demandes directement. Quatre fois sur dix, ce sont les indigents eux-mêmes qui les contactent, et dans 60% des cas les requêtes parviennent

Tableau 1

<b>Demandes 2005/06 des organisations cantonales</b>					
Cantons	Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes directes	Demandes par intermédiaires	Total des demandes
Argovie	104	41	4	141	145
Appenzell R.-Ext.	121	10	90	31	131
Appenzell R.-Int.	40	1	31	9	41
Bâle-Campagne	214	14	55	173	228
Bâle-Ville	1'129	99	594	634	1'228
Berne	426	151	220	206	577
Fribourg	106	38	69	87	144
Genève	106	38	69	87	144
Glaris	81	0	5	3	81
Grisons	98	3	3	98	101
Jura	74	5	32	47	79
Lucerne	158	21	11	168	179
Neuchâtel	93	12	49	56	105
Nidwald	268	1	60	208	269
Obwald	64	0	26	38	64
Schaffhouse	142	10	35	117	152
Schwyz	60	20	43	37	80
Soleure	248	13	201	55	261
Saint-Gall	936	13	518	418	949
Tessin	235	57	67	168	292
Thurgovie	81	15	37	44	96
Uri	53	2	7	46	55
Vaud	145	0	0	145	145
Haut-Valais	27	4	21	10	31
Valais romand	26	12	27	11	38
Zoug	100	9	3	109	109
Zurich	1'193	103	358	848	1'296
<b>Total</b>	<b>6'390</b>	<b>671</b>	<b>2'632</b>	<b>4'026</b>	<b>7'061</b>

aux organisations cantonales par l'intermédiaire d'autres institutions.

Dans 63% des cas, l'aide est octroyée sous forme d'allocations financières ou de règlement de factures inopinées, pour 13% des requêtes sous forme de bons d'achat. L'aide sous forme de prestations en nature revêt aussi une grande importance. 23% des demandes acceptées ont donné lieu à la livraison de lits, de vêtements, etc. Le tableau 2 montre le volume financier de l'aide matérielle. Au total, les organisations cantonales ont accordé des prestations individuelles financières et en nature (donc sans les contributions aux institutions et aux projets) de 3 millions de francs.

Le Secours d'hiver ne se limite pas à une aide

individuelle sous forme de contributions financières ou de prestations en nature. Il est fréquent que les personnes dans la détresse aient besoin de conseils. Cette forme de secours est également accordée par de nombreuses organisations cantonales. Dix-neuf d'entre elles rapportent avoir accordé des prestations allant au-delà de celles fournies habituellement ou avoir dispensé des conseils, ce qui a été le cas plus de 1700 fois au cours de l'exercice sous revue.

Sur les 3,2 millions de francs dépensés globalement par les organisations cantonales pour leur activité d'entraide, CHF 184'776.05 concernent 111 projets ou institutions ayant pour mission d'éviter des situations de détresse ou de

contribuer à les éliminer. Parmi les neuf organisations cantonales ayant œuvré dans ce sens, c'est celle du canton de Zurich qui a été la plus active avec la moitié du montant mentionné utilisé à de telles fins. Dans le détail, les projets et institutions soutenus relevaient des domaines suivants: points de rencontre pour sans-abri, camps de vacances pour enfants défavorisés physiquement ou socialement, permanences SOS Parents, centres d'accueil pour femmes, centres mère-enfant, crèches, lieux d'accueil pour repas de midi, etc. Dans l'aide accordée par le Secours d'hiver à la promotion de projets, l'accent est mis sur les domaines des enfants et des familles.

### *Les causes des situations de détresse*

Une enquête auprès des organisations cantonales a également permis de déterminer les causes des situations de détresse. Les cas de revenus insuffisants (travailleurs pauvres) représentent indéniablement la majorité. Ceux de mères élevant seules leurs enfants et de chômeurs sont également toujours plus nombreux. D'autres facteurs de paupérisation comme la maladie, l'accident ou l'invalidité sont également toujours présents. L'enquête révèle quels sont les déclencheurs immédiats de la pénurie de moyens. Il y a toutefois lieu de relativiser ces données en ce sens que c'est rarement un seul facteur qui est à l'origine de cette pénurie, mais plusieurs causes qui se conjuguent. Alors qu'un divorce ou une naissance sont des événements auxquels on arrive éventuellement encore à faire face, il suffit parfois qu'un des conjoints se trouve au chômage ou tombe malade, voire que les coûts de location de l'appartement augmentent, pour que la situation devienne dramatique. Dans l'intérêt d'une représentation aussi réaliste que possible de la pauvreté et de la détresse, l'enquête auprès des organisations cantonales admettait les réponses multiples. D'autre part, l'enquête auprès des organisa-

tions cantonales révèle que la paupérisation touche une majorité de personnes jeunes qui se voient ainsi contraintes à recourir au Secours d'hiver. En effet, un revenu insuffisant de personnes âgées n'est mentionné que dans 7 % des cas en tant que cause de la pauvreté. Ce fait est corroboré par la statistique sur les personnes auxquelles le Secours d'hiver vient en aide. Dans 56 % des cas où le Secours d'hiver accorde son soutien, il s'agit de familles. La pauvreté touche donc également un grand nombre d'enfants et d'adolescents. Les familles soutenues par le Secours d'hiver rassemblent quelque 10'000 personnes, en majorité des mineurs.

### *Evolution des prestations des organisations cantonales*

Le nombre d'interventions a, une fois de plus, augmenté à cause du marasme économique actuel et des mutations sociales, qui touchent un nombre sans cesse croissant de familles monoparentales, de personnes seules et de familles à faibles revenus. Rien ne permet de penser que la situation s'améliorera dans un proche avenir. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de demandes traitées par les organisations cantonales a une fois encore augmenté de 7%. Alors qu'en 2004/05 il plafonnait encore à 5991 cas, 6390 ont été enregistrés au cours du dernier exercice. Les demandes d'aide n'avaient jamais été aussi nombreuses depuis une vingtaine d'années. D'un canton à l'autre, la situation financière des organisations du Secours d'hiver est très différente. Alors que certaines ont réussi, grâce à des recettes plus importantes, à faire face à la demande accrue, un nombre important d'entre elles ont été contraintes d'entamer leurs réserves. Ces demandes d'aides qui continuent à être nombreuses expliquent pourquoi onze organisations cantonales bouclent l'exercice 2005/06 avec un déficit.

## Dons en nature accordés par l'association centrale

---

Comme nous l'avons déjà vu, ce sont surtout les organisations cantonales qui assument les activités de secours. Les organisations cantonales réceptionnent les demandes, déterminent les besoins respectifs, fournissent une aide financière directe ou commandent auprès du secrétariat central les bons d'achat, les lits, les matelas, les machines à coudre, les vêtements ou les chaussures. Le secrétariat central fournit ces prestations en nature à des prix fortement réduits aux antennes locales du Secours d'hiver. Les lits et les vêtements représentent pour le secrétariat central un montant important, ce poste atteignant plus de CHF 375'000.– nets. En comparaison de l'exercice précédent, l'association centrale a constaté une hausse consécutive de la demande de lits atteignant 20%, ce qui constitue un nouveau record. En effet, au cours de l'exercice précédent, l'accroissement de cette demande avait déjà atteint 31%.

Comme on peut le déduire du tableau 3, au cours de l'exercice sous revue, le secrétariat central a procuré 1454 lits complets ainsi que 1203 sommiers, matelas ou pièces de literie pour une valeur d'achat de CHF 918'863.95. L'association centrale subventionne ces fournitures à raison de CHF 339'618.–. Lorsqu'il s'agit de lits complets, elle prend à sa charge près de la moitié du prix d'achat. Depuis 1945, notre œuvre d'entraide a ainsi procuré 28'192 lits complets et 69'495 pièces de literie (draps, couvertures en laine, oreillers, édredons) aux nécessiteux.

Les dons de vêtements du Secours d'hiver ont également une longue tradition. Depuis 1999, le Secours d'hiver collabore avec le Centre de tri de vêtements Caritas à Emmen. Conformément aux demandes des organisations cantonales du Secours d'hiver, Caritas prépare des

paquets de vêtements et de chaussures et les expédie par la poste directement aux destinataires. Au cours de l'exercice sous revue, 389 personnes ont pu profiter de cette prestation qui a coûté CHF 34'383.30 à l'association centrale. Le secrétariat central prend en charge la moitié des frais de vêtements. En complément de cette action vêtements, les organisations cantonales peuvent aussi s'adresser au secrétariat central pour obtenir des bons d'achat de la maison Charles Vögele SA à des prix réduits. L'avantage pour les personnes concernées est de disposer d'un moyen de paiement neutre et de pouvoir choisir directement dans les filiales de cette chaîne de magasins les habits et chaussures dont elles ont besoin. Certaines organisations cantonales ont très régulièrement recours à cette possibilité d'aide.

Au cours de cet exercice, 30 machines à coudre pour une valeur d'achat de CHF 8'366.55 ont été fournies. Il s'agit aussi bien de machines d'occasion que de machines neuves, remises à des conditions extrêmement intéressantes. L'association centrale ne s'occupe que de la partie administrative de la transaction, si bien qu'elle ne doit pas assumer de frais à ce sujet.

## Aide financière accordée par l'association centrale

---

Lorsque les antennes régionales sont appelées à intervenir au-delà de leurs propres moyens, elles ont la possibilité d'adresser à l'association centrale une demande pour l'obtention d'un complément à leurs propres prestations d'aide. Celui-ci doit permettre de pallier de manière durable des états de détresse plus profonds en octroyant des appuis financiers appropriés ou par la prise en charge de factures correspondantes. Au cours de l'exercice sous revue, le montant total déboursé par l'association centrale à ce propos a atteint CHF 87'811.20.

Dans des cas d'exception, par exemple lors-

qu'il existe un doute concernant la délimitation des compétences ou sur demande de l'organisation cantonale concernée, le secrétariat central peut également accorder des aides financières directes aux personnes dans le besoin. Au cours de l'exercice écoulé, cela a été le cas pour un montant de CHF 113'022.75.

En tant que complément de l'aide individuelle, l'association centrale peut, sur proposition des organisations cantonales, soutenir d'autres œuvres d'utilité publique et institutions sociales, à condition que celles-ci accomplissent des devoirs qui correspondent aux objectifs du Secours d'hiver: l'aide initiale et transitoire accordée pour des projets d'autres collectivités qui aident à éviter des situations de détresse ou contribuent à les éliminer. On privilégiera des projets qui servent à promouvoir l'intégration sociale de personnes vivant dans des situations économiques précaires. Au cours de l'exercice 2005/06, l'association centrale a ainsi accordé son aide à des projets à raison de CHF 16'800.–

---

## Vacances gratuites Reka

---

La Caisse suisse de voyage Reka offre depuis de nombreuses années des séjours gratuits d'une ou deux semaines dans ses villages ou appartements de vacances en Suisse à des familles, monoparentales ou biparentales, dont le budget ne permettrait normalement pas de telles vacances. Même les frais pour le voyage aller et retour sont pris en charge par la Reka, sous la forme de chèques Reka à hauteur de CHF 50.– par membre de la famille participant au séjour. Les bénéficiaires n'assument que les frais de nourriture, leurs dépenses personnelles et un forfait de solidarité de CHF 100.– par semaine de vacances.

Dans le domaine des vacances gratuites, la Reka collabore, depuis le printemps 1999,

également avec le Secours suisse d'hiver, qui lui en est tout spécialement reconnaissant. Les organisations régionales du Secours d'hiver annoncent à la Reka les familles intéressées et remplissant les conditions afin de pouvoir en bénéficier, en fonction d'un contingent annuel. C'est la Reka qui se charge de l'organisation et du financement de ces séjours. En 2005, la Reka a pu répondre favorablement à 32 demandes en provenance du Secours d'hiver. Par ailleurs l'année dernière, dans le cadre du projet «Familienpass Plus», 14 familles de la région de Bâle ont pu participer pour la première fois à l'action Reka, par l'entremise du Secours d'hiver Bâle-Ville.

---

## Aide d'urgence pour les victimes d'inondations

---

Les spectaculaires inondations et glissements de terrain survenus fin août 2005, notamment en Suisse centrale et dans les cantons de Berne et d'Argovie, ont occasionné d'importants dégâts à la nature, aux bâtiments et aux voies de communication. Le Secours suisse d'hiver a été rapidement à pied d'œuvre, distribuant des aides ciblées pour quelque CHF 43'000.–, ce qui a permis aux sinistrés de se réapprovisionner rapidement en victuailles, vêtements, produits ménagers et objets divers de première nécessité. Le Secours d'hiver a en l'occurrence travaillé en étroite collaboration avec les organes de coordination cantonaux, ce qui lui a permis de cibler son aide sur les cas non couverts par les assurances.

L'aide directe aux victimes des inondations a en outre permis de mettre à la disposition des sinistrés un certain nombre de congélateurs et de lave-linge. Lors de l'émission «al dente» de la Télévision suisse alémanique diffusée le 20 décembre 2004, les personnalités participantes ont, pour la troisième fois, gagné des prix au

Tableau 2

<b>Activités 2005/06 des organisations cantonales</b>					
Cantons	Apports financiers/ Reprise de comptes	Bons d'achat	Prestations en nature (lits, vêtements, etc.)	Contributions aux institutions et aux projets	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Argovie	88'192.00	0.00	9'513.90	0.00	97'705.90
Appenzell R.-Ext.	71'388.95	2'120.00	5'537.00	0.00	79'045.95
Appenzell R.-Int.	16'812.50	3'100.00	0.00	0.00	19'912.50
Bâle-Campagne	155'547.45	3'050.00	1'920.00	13'000.00	173'517.45
Bâle-Ville	107'233.20	8'890.00	85'744.30	4'200.00	206'067.50
Berne	291'546.65	25'150.00	46'745.70	2'000.00	365'442.35
Fribourg	87'996.05	0.00	0.00	0.00	87'996.05
Genève	96'921.60	0.00	0.00	0.00	96'921.60
Glaris	16'160.00	0.00	0.00	9'000.00	25'160.00
Graubünden	43'826.00	0.00	0.00	0.00	43'826.00
Jura	39'312.60	0.00	600.00	0.00	39'912.60
Lucerne	39'288.55	0.00	0.00	0.00	39'288.55
Neuchâtel	53'215.60	0.00	0.00	0.00	53'215.60
Nidwalden	127'724.15	20'918.05	2'198.50	12'125.75	162'966.45
Obwalden	47'028.20	0.00	0.00	0.00	47'028.20
Schaffhouse	55'265.70	14'800.00	19'929.00	0.00	89'994.70
Schwyz	87'398.20	0.00	0.00	0.00	87'398.20
Soleure	49'181.95	0.00	0.00	0.00	49'181.95
Saint-Gall	311'752.00	4'800.00	93'794.00	0.00	410'346.00
Tessin	234'267.80	2'200.00	0.00	0.00	236'467.80
Thurgovie	24'208.90	7'050.00	5'006.00	500.00	36'764.90
Uri	91'371.30	7'900.00	71.00	0.00	99'342.30
Vaud	51'500.35	0.00	0.00	0.00	51'500.35
Haut-Valais	34'140.95	6'900.00	134.00	5'000.00	46'174.95
Valais romand	20'768.55	2'885.00	0.00	15'624.10	39'277.65
Zoug	71'172.00	0.00	0.00	0.00	71'172.00
Zurich	213'320.70	41'386.00	36'315.90	123'326.20	414'348.80
<b>Total</b>	<b>2'526'541.90</b>	<b>151'149.05</b>	<b>307'509.30</b>	<b>184'776.05</b>	<b>3'169'976.30</b>

profit du Secours d'hiver: des appareils ménagers Miele pour une valeur de CHF 30'000.– des vacances en famille équivalant à un montant de CHF 4000.– ainsi qu'une batterie de cuisine Spring pour CHF 4000.– également. Les dons en nature ont été employés au cours du second semestre de l'exercice 2005 pour venir en aide aux victimes des inondations.

## Actions spéciales

Le partenariat avec l'émission à succès de la TV alémanique «al dente» s'est poursuivi pour

sa diffusion de Noël 2005, ce qui a permis de distribuer à nouveau durant le premier semestre 2006 des appareils ménagers et des batteries de cuisine, et d'offrir des vacances au Rigi à une famille nombreuse. Les casseroles et autres appareils ménagers comme lave-linge, fourneaux, fours, réfrigérateurs et aspirateurs ont fait le bonheur de familles à faible revenu. De plus, divers projets comme des crèches, des structures d'accueil de jour ou pour le repas de midi, etc., ont pu être soutenus de façon très concrète.

La Télévision alémanique SF DRS s'est dotée en décembre 2005 d'une nouvelle charte

Tableau 3

<b>Activités complémentaires de l'association centrale 2005/2006</b>				
Cantons	Lits complets	Lits, Matelas, Literie	Vêtements	Machines à coudre
	Nombre	Nombre	Nombre de personnes	Nombre
Argovie	26	3	1	2
Appenzell R.-Int.	4	0	7	0
Appenzell R.-Ext.	11	13	6	0
Bâle-Campagne	7	0	0	0
Bâle-Ville	113	11	1	0
Berne	105	45	66	6
Fribourg	48	59	0	0
Genève	35	4	0	0
Glaris	4	2	5	0
Grisons	107	74	7	0
Jura	9	0	0	0
Lucerne	91	92	31	7
Neuchâtel	0	0	0	0
Nidwalden	4	9	3	0
Obwalden	0	5	1	0
Schaffhouse	54	30	12	0
Schwyz	0	18	0	0
Soleure	9	4	0	0
Saint-Gall	235	186	205	4
Tessin	6	39	0	0
Thurgovie	8	2	3	0
Uri	0	0	2	0
Haut-Valais	0	0	0	0
Valais romand	2	4	0	0
Vaud	0	0	0	0
Zoug	111	120	1	0
Zurich	465	483	38	11
<b>Nombre total</b>	<b>1454</b>	<b>1203</b>	<b>389</b>	<b>30</b>
<b>Valeur CHF</b>	<b>789'678.50</b>	<b>129'185.45</b>	<b>34'383.30</b>	<b>8'366.55</b>

visuelle, qui a nécessité le changement de nombreux décors d'émissions. A cette occasion, l'émission «Quer» a mis aux enchères d'anciens éléments de décor, des vêtements et autres objets signés, qui se sont arrachés. Toute la recette de l'opération a été versée au Secours suisse d'hiver, à charge pour notre organisation d'en faire bénéficier des familles nécessiteuses de Suisse alémanique sous la forme d'une surprise de Noël. Les fonds en provenance de cette émission ont permis de venir en aide à 120 familles totalisant quelque 280 enfants, socialement intégrées mais souf-

frant de pauvreté cachée, chacune recevant CHF 375.– en moyenne. Globalement, cette opération de Noël a permis de distribuer des prestations de soutien pour CHF 45'000.– en chiffres ronds.

Depuis 2001, le Secours d'hiver collabore avec les Éditions Globi, qui publient des livres pour enfants. Sur chaque achat de l'un des deux derniers titres de la série «Globi Hobby», un franc va au Secours d'hiver. L'éditeur alémanique a ainsi déjà pu verser plus de CHF 18'000.– au profit de l'organisation de loisirs pour enfants de milieux défavorisés. Le nouveau titre consa-

cré au jardinage, *Gärtner mit Globi*, paru l'an dernier, permettra une fois encore de reverser un franc par livre au Secours d'hiver.

## Birnel

Le concentré de poires «Birnel» peut être obtenu auprès d'un certain nombre de points de vente sélectionnés. Pour l'association centrale, cette campagne revêt toujours une grande importance financière. La vente de 79'754,5 kg de concentré «Birnel» en 2005/06 lui a rapporté une recette nette de CHF 92'498.80. L'action «Birnel» permet de financer l'exploitation du secrétariat central. De plus, le concentré de poires contribue à une utilisation intelligente de la récolte de poires et à une alimentation saine. Les avantages écologiques inhérents à l'action «Birnel» ressortent aussi du fait que l'ASPO et ses sections collaborent avec le Secours d'hiver.

En effet, l'Association suisse pour la protection des oiseaux attache évidemment une importance considérable à la sauvegarde des arbres fruitiers à hautes tiges à l'origine de ce produit. La mesure promotionnelle pour ce produit continue d'avoir une grande importance pour le Secours d'hiver. Depuis la campagne 2002/03, nous proposons à nouveau dans notre assortiment les emballages doseurs réutilisables à 250 g. De plus, un prospectus d'information a été réalisé à l'intention des consommateurs de Birnel. Il comprend dix bonnes raisons d'inclure le concentré naturel de poires Birnel au plan alimentaire et explique les effets bénéfiques à tous égards de ce concentré de poires d'une pureté naturelle. Le Secours d'hiver s'efforce de chercher de nouveaux points de vente en contactant oralement ou par écrit des particuliers et des magasins et réagit immédiatement lorsque, dans une région, la vente risque d'être abandonnée.

## Merci

De nombreux donateurs de toute la Suisse permettent au Secours d'hiver de lutter efficacement contre les effets de la pauvreté. Nous les remercions très chaleureusement! Parmi nos généreux bienfaiteurs, citons tout particulièrement les soutiens ci-après:

- l'émission «al dente» de la SF DRS pour la collecte organisée à l'occasion de l'émission de Noël, qui a permis d'offrir à des familles nécessiteuses des appareils ménagers Miele d'une valeur globale de CHF 30'000.– ainsi que des batteries de cuisine Spring et des vacances en famille au Rigi offertes par Baer d'une valeur respective de CHF 4000.–;
- la Société générale d'affichage (SGA), pour sa campagne d'affichage gratuite au profit du Secours d'hiver;
- Axpo Holding SA, pour un nouveau don de CHF 70'000.– affecté à l'action lits du Secours d'hiver;
- Clariant International SA, pour son soutien apporté à des paysans de montagne du canton des Grisons, d'un montant de CHF 50'000.–;
- le personnel de GE Money Bank pour un don de CHF 20'000.– provenant de la vente de Birnel;
- les Editions Globi pour leur contribution sur les ventes des livres Globi Hobby;
- l'association Herzwerk pour ses projets de solidarité à l'initiative de sa présidente Nicole Roemmel et pour le don de CHF 23'026.– provenant de la vente de 11'513 boîtes de Noël, ainsi que la Poste pour la diffusion de ces boîtes de Noël;
- Manor SA pour sa très généreuse contribution de CHF 200'000.–, provenant de son action Charity de Noël 2005;
- la coopérative Caisse suisse de voyage (Reka) pour le financement et l'organisation de vacances gratuites.

# Les principaux domaines d'activités de l'association centrale

## *Communication externe et appels de fonds*

Au cours de l'exercice passé, l'association centrale a une nouvelle fois été très active en matière de relations publiques. Ainsi, le Secours suisse d'hiver a informé la presse, la radio et la télévision au sujet de ses activités telles que l'assemblée des délégués, l'opération «Birnel», la collaboration avec la Reka et les changements à la tête de la présidence centrale. Le secrétariat central a fourni des sujets pour des annonces gratuites et a répondu à des questions de journalistes concernant le Secours d'hiver. Nos efforts visent à expliquer ouvertement au grand public la manière dont le Secours d'hiver travaille et ce qu'il accomplit. Ils attirent aussi son attention sur la pauvreté cachée telle qu'elle existe en Suisse également et, partant, visent à

le convaincre de la nécessité d'une œuvre d'entraide comme la nôtre.

Depuis la fin de 1999, le Secours d'hiver dispose de son propre site Internet, [www.secours-d-hiver.ch](http://www.secours-d-hiver.ch). La présentation du site a été remaniée en 2005 en fonction de la nouvelle charte graphique du Secours d'hiver, que toutes les antennes locales et régionales sont tenues d'utiliser depuis l'assemblée des délégués de 2004 et dont la mise en œuvre progressive se poursuit. Le site du Secours d'hiver ainsi que sa section intranet seront constamment actualisés afin de devenir une plateforme exhaustive à l'intention des services sociaux, des donateurs, du public intéressé ainsi que des organisations cantonales.

Depuis de nombreuses années, le Secours d'hiver marque sa présence par ses appels de

## **Nouvelle présidente à la tête du Secours d'hiver**

L'Assemblée des délégués du Secours suisse d'hiver du 27 octobre 2005 a élu une nouvelle présidente centrale en la personne de Monika Weber, ancienne conseillère municipale à Zurich, portant ainsi à la tête du Secours d'hiver une personnalité largement appréciée dans toutes les couches de la population. Avant de diriger le Département des écoles et des sports de la Ville de Zurich, Monika Weber avait siégé pendant plus de quinze ans au Conseil national et au Conseil des Etats. Ancienne secrétaire générale de l'Association suisse des employés de commerce et présidente durant de longues années du Forum des consommatrices de Suisse alémanique, elle réunit toutes les qualités nécessaires pour diriger avec succès une organisation à but non lucratif comme le Secours suisse d'hiver.

Monika Weber reprend les rênes de notre association des mains des deux vice-présidents Jean-Pierre Joliat, de Delémont, et Annegreth Sulzer, de Schaffhouse, qui ont assuré l'intérim depuis le décès de l'ancien président, le professeur Hans Künzi. Outre Monika Weber, le comité central se trouve renforcé par l'arrivée de Hildy Haas-Graf, membre du comité du Secours d'hiver Bâle-Campagne et d'Andreas Leisinger, responsable du secrétariat du Secours d'hiver Grisons. Ils remplacent Hilde Frey, de la Société d'utilité publique des femmes suisses (SGF), et Anita Halter, du Secours d'hiver Bâle-Campagne. Cette dernière était active depuis 1991 au sein du comité central.

fonds auprès des donateurs potentiels. Les exigences de ces derniers, face à une concurrence toujours plus forte des sollicitaires, ne cessent de croître. Aussi le comité central considère-t-il le moment comme opportun de faire le point à ce propos. Le comité central a chargé un groupe de travail de créer un nouveau concept d'appel de fonds. Ce travail collectif a été débattu en juin dernier lors de conférences des organisations cantonales de Suisse alémanique/Tessin et de Suisse occidentale et reconnu comme un précieux instrument de travail. Le comité central a décidé de mettre en vigueur ce concept par sa décision du 27 septembre 2005. Il peut dès lors être mis en place progressivement. L'exercice 2005/2006 a ainsi vu le remaniement des prospectus de collecte, l'adaptation des textes des publipostages et le développement de la banque de données centrales sur un modèle client/serveur. Autre nouveauté: à l'occasion de la collecte 2006, les étoiles traditionnelles en plastique seront remplacées par une nouvelle version magnétique.

#### **Label de qualité ZEW0**

A l'occasion de la recertification du Secours suisse d'hiver en 2002, le conseil de fondation de la ZEW0 a confirmé que l'association centrale remplit intégralement les conditions donnant droit au label de qualité ZEW0. Depuis lors le conseil de fondation de la ZEW0 a encore décidé de remplacer les anciens principes de la ZEW0 concernant l'établissement des comptes et de déclarer obligatoires les recommandations Swiss GAAP RPC pour l'obtention du label de qualité ZEW0. Le Secours d'hiver se conforme à ces nouvelles exigences depuis l'exercice 2003/2004.

La ZEW0 a en outre réglé le statut des antennes régionales et cantonales. Le Secours suisse d'hiver doit désormais veiller au respect des critères ZEW0 par ses organisations cantonales. Dans le but d'aider les organisations cantonales



*Tous les bureaux de poste vendent, pendant les fêtes de fin d'année et au profit du secours d'hiver, de superbes boîtes de Noël.*

à respecter les critères ZEW0 et en particulier leur apporter un soutien pour le passage aux normes Swiss GAAP RPC, le comité central a chargé un groupe de travail d'élaborer les outils nécessaires. Avec la collaboration efficace de l'expert économiste Beat Wiederkehr, membre du comité de certification de la ZEW0, le groupe de travail a établi un nouveau rapport à soumettre au comité central. Ce rapport, contenant des indications sur la conduite et l'organisation, permet une supervision complète du respect des principes de la ZEW0. Le groupe de travail a en outre dressé un nouveau plan comptable uniforme pour les organisations cantonales du Secours d'hiver, deux modèles de comptes annuels pour les grandes et les petites organisations, un compte d'exploitation, un tableau de variation du capital, un rapport de performance et deux modèles de rapport de révision correspondant aux normes Swiss GAAP RPC.

Les responsables des organisations cantonales ont pris part à quatre ateliers régionaux à l'occasion desquels ils ont appris à utiliser les nouveaux documents, ensuite de quoi les nouveaux

outils ont été mis à la disposition des organisations cantonales sous forme électronique. Celles qui le désiraient ont en outre reçu le logiciel de comptabilité Banana 4.0 avec le plan comptable du Secours d'hiver déjà installé. Les organisations cantonales devront pour la première fois présenter leurs comptes selon les nouvelles règles Swiss GAAP RPC à partir de l'exercice 2006/2007.

### *Collecte du Secours d'hiver 2005*

Comme de coutume, le secrétariat central a soutenu les organisations cantonales dans la création et la mise à disposition, à des prix favorables, de matériel nécessaire à la collecte. De plus, il s'est chargé de la publicité et des relations publiques au niveau national. Le secrétariat s'est occupé de la production de divers imprimés, des Étoiles des neiges ainsi que de textes pouvant servir d'exemples aux appels de fonds. Parallèlement, il a mis sur pied une campagne d'affichage, la diffusion d'une nouvelle

diapositive dans les salles de cinéma et l'envoi des informations aux médias. Une fois de plus, les spots publicitaires pour le Secours d'hiver sur la Radio suisse alémanique DRS I, ainsi que l'émission «mitenand» de la Télévision suisse alémanique ont rencontré un large écho.

Le patronage de la collecte 2005, sous le slogan «Une lueur d'espoir pour les gens dans le noir» a été confié à la chanteuse Sina. Son engagement personnel pour la collecte du Secours d'hiver s'est d'ailleurs traduit par quelques phrases très percutantes: «La pauvreté appelle la solitude. Le besoin condamne au silence. Aucune chanson ne peut aider. Nous avons besoin du Secours d'hiver.»

En complément aux collectes cantonales, l'association centrale a organisé, comme elle le fait depuis de nombreuses années, un publipostage adressé fin novembre 2005 à 169'000 ménages de toute la Suisse. Il a permis de récolter le montant réjouissant de CHF 616'841.39. De cette somme, CHF 391'385.20 ont pu être redistribués aux organisations cantonales pour soutenir leurs actions de secours. Le logiciel de gestion des adresses du secrétariat central (Clearlook) est actuellement amélioré et systématiquement élargi afin d'assurer une administration efficace. Grâce à une nouvelle solution client/serveur, il sera bientôt possible d'accéder à la banque de données du secrétariat central depuis un poste de travail externe. Les organisations cantonales pourront ainsi bénéficier des avantages d'une banque de données centralisée performante, qui facilitera grandement l'échange de données entre l'association centrale et les antennes cantonales. En plus de ses propres 180'000 adresses de donateurs, de contacts auprès des médias, de points de vente Birnel, de membres et de collaborateurs, le secrétariat central s'occupe de celles que lui confient cinq organisations cantonales et plusieurs antennes de districts du canton de Zurich pour la gestion de leur fichier des donateurs.



*La Reka et le Secours d'hiver permettent à nombre de familles de profiter de vacances bénéfiques et reposantes.*

# Bilan au 30 juin 2006

Secours suisse d'hiver

Désignations	Remarques	30.06.06	30.06.05
		CHF	CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>A. Actif circulant</b>			
Liquidités	1)	2'055'048.82	1'500'926.55
Titres	2)	3'417'460.74	2'821'259.09
Créances résultant de ventes et prestations		73'005.95	82'218.75
Autres créances	3)	30'456.33	53'409.73
Stocks		20'000.00	3'229.10
Comptes de régularisation actif		52'676.95	38'023.65
<b>Total actif circulant</b>		<b>5'648'648.79</b>	<b>4'499'066.87</b>
<b>B. Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	4)	1'000'002.00	1'000'002.00
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>1'000'002.00</b>	<b>1'000'002.00</b>
<b>Total actif</b>		<b>6'648'650.79</b>	<b>5'499'068.87</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>C. Capitaux étrangers à court terme</b>			
Engagements résultant de ventes et prestations		87'538.95	80'100.50
Autres engagements	5)	13'777.29	13'386.20
Comptes de régularisation passif		12'406.45	6'452.20
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>113'722.69</b>	<b>99'938.90</b>
<b>D. Capitaux étrangers à long terme</b>			
Provision brochure d'affiches		20'000.00	20'000.00
Provisions pour rentes futures		67'000.00	67'000.00
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	6)	<b>87'000.00</b>	<b>87'000.00</b>
<b>E. Capital des fonds avec affectation limitée</b>	6)	<b>60'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>F. Capital de l'organisation</b>			
<b>Capital lié (désigné) généré</b>			
Fonds de compensation du SSH		1'000'000.00	900'000.00
Fonds action lits		1'000'000.00	400'000.00
Fonds dégâts élémentaires		500'000.00	500'000.00
Fonds secours financiers		800'000.00	650'000.00
Fonds action vêtements		90'000.00	90'000.00
Fonds machines à coudre		10'000.00	10'000.00
Fonds soutiens de projets		740'000.00	740'000.00
<b>Capital librement disponible</b>			
Réserve de fluctuation de valeur		540'000.00	420'000.00
Fonds général de réserve		330'000.00	230'000.00
Capital libre généré		812'129.97	775'795.56
Résultat de l'exercice		5'798.13	36'334.41
Réévaluations		560'000.00	560'000.00
<b>Capital total de l'organisation</b>	6)	<b>6'387'928.10</b>	<b>5'312'129.97</b>
<b>Total passif</b>		<b>6'648'650.79</b>	<b>5'499'068.87</b>

# Compte d'exploitation 2005/06

Secours suisse d'hiver

Désignations	Remarques	2005/06 CHF	2004/05 CHF
<b>A. Produits</b>			
Produits de la collecte centrale		616'841.39	526'769.25
Produits de la collecte de printemps		178'609.75	162'414.90
<i>Produits en espèces collectes association centrale</i>		<i>795'451.14</i>	<i>689'184.15</i>
<i>Dons non affectés</i>		<i>563'794.20</i>	<i>260'096.45</i>
<i>Legs</i>		<i>989'410.73</i>	<i>345'128.18</i>
<i>Participation ramassage vêtements usagés TEXAID</i>	7)	<i>46'876.60</i>	<i>30'554.15</i>
<b>Produits des collectes de l'association centrale</b>		<b>2'395'532.67</b>	<b>1'324'962.93</b>
4,5% de la collecte des organisations cantonales (OC)		145'876.18	168'554.57
Cotisations OC proportionnelles à la population résidente		139'999.95	140'000.00
Cotisations des autres organisations		600.00	300.00
<b>Total des cotisations</b>		<b>286'476.13</b>	<b>308'854.57</b>
<i>Produits services aux OC pour collectes</i>		<i>188'497.76</i>	<i>179'772.80</i>
Vente Birnel		592'957.45	582'679.70
Vente de livres, net		-325.15	-771.50
<i>Autres produits pour services fournis</i>		<i>592'632.30</i>	<i>581'908.20</i>
<b>Produits pour services fournis</b>		<b>781'130.06</b>	<b>761'681.00</b>
<b>Total des produits</b>		<b>3'463'138.86</b>	<b>2'395'498.50</b>
<b>B. Coûts de fourniture de prestations</b>			
Frais administratifs collecte centrale		-108'676.65	-101'581.00
Frais administratifs collecte de printemps		-45'921.45	-40'479.50
<i>Frais de campagne ass. centrale (sans publicité ni RP)</i>		<i>-154'598.10</i>	<i>-142'060.50</i>
<i>Participation des OC à la collecte centrale</i>		<i>-391'385.05</i>	<i>-313'385.10</i>
<i>Services, ventes marchandises</i>		<i>-157'517.90</i>	<i>-163'417.80</i>
<i>Birnel, achat marchandises</i>		<i>-500'458.65</i>	<i>-515'953.10</i>
Salaires bruts		-332'684.65	-319'685.20
Prestations sociales		-79'216.35	-74'373.55
Autres frais de personnel		-7'902.65	-4'212.60
<i>Frais de personnel</i>	8)	<i>-419'803.65</i>	<i>-398'271.35</i>
<i>Frais de voyage et de représentation</i>	9)	<i>-6'718.25</i>	<i>-5'486.85</i>
Loyer	10)	-40'037.25	-39'790.50
Matériel de bureau, imprimés		-5'714.45	-9'280.05
Informatique		-39'956.35	-42'313.45
Téléphones		-4'008.65	-4'707.68
Ports, coûts pour versements sur comptes postaux		-11'212.58	-10'371.79

**Compte d'exploitation 2005/06 (suite)**
**Secours suisse d'hiver**

Désignations	Remarques	2005/06	2004/05
		CHF	CHF
Cotisations		-1'780.00	-1'940.00
Assurance-choses		-910.00	-910.00
Contrôle des comptes annuels		-10'000.00	-26'439.50
Divers		-49'465.90	-11'129.90
<i>Frais administratifs</i>		<i>-163'085.18</i>	<i>-146'882.87</i>
Achat d'affiches		0.00	-3'226.60
Impression des affiches		-28'191.15	-28'092.00
Affichage		-133'365.60	-131'109.60
Graphiste, diapositives		0.00	-2'703.40
Rapport annuel		-9'280.00	-8'494.25
Traductions		-12'668.00	-16'769.75
Assemblées		-4'538.20	-6'791.35
Télévision / radio		-29'241.95	-31'022.85
RP, coûts externes		-18'763.95	-18'023.15
Présence sur Internet		-9'206.60	-19'749.60
Divers		-38'098.35	-26'055.35
<i>Frais de communication</i>		<i>-283'353.80</i>	<i>-292'037.90</i>
Entretien immeubles		-6'294.00	-4'548.50
Entretien mobilier		-3'191.30	-7'110.00
<i>Frais d'entretien</i>		<i>-9'485.30</i>	<i>-11'658.50</i>
<i>Frais TVA</i>		<i>-13'960.47</i>	<i>-19'817.05</i>
<i>Amortissements</i>			
<i>Pertes sur débiteurs</i>		<i>-36.40</i>	<i>-2'157.00</i>
<b>Total des charges pour fourniture de prestations</b>		<b>-2'100'402.75</b>	<b>-2'011'128.02</b>
<b>C. Résultat intermédiaire 1</b>		<b>1'362'736.11</b>	<b>384'370.48</b>
<b>D.1 Résultat financier</b>			
Participation 1/3 au produit de l'immeuble Clausiusstr.45	10)	50'176.05	45'892.85
Intérêts / rendement de titres		121'185.64	92'475.50
Bénéfices sur les cours		91'188.61	117'850.57
<i>Produits financiers</i>		<i>262'550.30</i>	<i>256'218.92</i>
Courtages		-22'930.94	-2'529.60
Frais bancaires		-2'348.26	-448.00
Pertes sur les cours		-88'366.37	-10'611.00
<i>Charges financières</i>		<i>-113'645.57</i>	<i>-13'588.60</i>
<b>D.2 Autres charges/revenus</b>			
Rente	11)	-12'000.00	-12'000.00
<i>Autres charges/revenus</i>		<i>-12'000.00</i>	<i>-12'000.00</i>
<b>Résultat financier</b>		<b>136'904.73</b>	<b>230'630.32</b>
<b>E. Résultat intermédiaire 2 sans résultat du fonds</b>		<b>1'499'640.84</b>	<b>615'000.80</b>

<b>Compte d'exploitation 2005/06 (suite)</b>		<b>Secours suisse d'hiver</b>	
Désignations	Remarques	2005/06	2004/05
		CHF	CHF
<b>F. Produits capital engagé et capital des fonds (prestations d'aide)</b>			
<i>Versements de péréquation aux OC</i>		0.00	-30'000.00
Fonds action lits, dons affectés		175'500.00	145'000.00
Fonds action lits, produits des ventes		579'245.95	519'746.02
Fonds action lits, charges de marchandises		-918'863.95	-837'592.36
<i>Produits du Fonds action lits</i>		-164'118.00	-172'846.34
Fonds dégâts élémentaires, dons affectés		12'527.00	0.00
Intempéries		-42'850.00	0.00
<i>Produits du Fonds de dégâts élémentaires</i>		-30'323.00	0.00
Fonds secours financiers, dons affectés		48'725.79	200'000.00
Soutiens financiers		-247'433.35	-247'462.75
<i>Produits du Fonds secours financiers</i>		-198'707.56	-47'462.75
Fonds action vêtements, don affecté		20'000.00	20'000.00
Fonds action vêtements, charges de marchandises		-34'383.30	-31'843.60
<i>Produits du Fonds actions vêtements</i>		-14'383.30	-11'843.60
Fonds machines à coudre, produits des ventes		8'855.70	8'540.60
Fonds machines à coudre, charges de marchandises		-8'366.55	-8'154.30
<i>Produits du Fonds machines à coudre</i>		489.15	386.30
<i>Soutiens de projets</i>		-16'800.00	-16'900.00
<i>Action de jubilé, don affecté</i>		60'000.00	0.00
<i>Attribution au capital des fonds</i>		-60'000.00	0.00
<b>Produits capital engagé et capital des fonds</b>		<b>-423'842.71</b>	<b>-278'666.39</b>
<b>G. Résultat de l'exercice 1 avant prélèvements / attributions</b>		<b>1'075'798.13</b>	<b>336'334.41</b>
<b>H. Prélèvements / attributions</b>			
Attribution au Fonds de compensation du SSH		-100'000.00	-50'000.00
Attribution au Fonds action lits		-600'000.00	-100'000.00
Attribution au Fonds secours financiers		-150'000.00	-100'000.00
<i>Attributions au capital engagé</i>		-850'000.00	-250'000.00
<i>Attribution au fonds général de réserve</i>		-100'000.00	0.00
<i>Attribution à la réserve de fluctuation de valeur</i>		-120'000.00	-50'000.00
<b>Total recettes / attributions</b>		<b>-1'070'000.00</b>	<b>-300'000.00</b>
<b>I. Résultat de l'exercice 2 (solde actif ou passif après attributions)</b>		<b>5'798.13</b>	<b>36'334.41</b>

## Tableau de financement 2005/06

Secours suisse d'hiver

Désignations	Remarques	2005/06		2004/05	
		CHF		CHF	
<b>A Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>					
Résultat de l'exercice avant attributions					
au capital de l'organisation (G=Résultat de l'exercice 1)		1'075'798.13		336'334.41	
Amortissement d'immobilisations corporelles		0.00		0.00	
Diminution / augmentation créances		32'166.20		-32'670.53	
Diminution / augmentation stocks		-16'770.90		594.90	
Diminution / augmentation comptes de régularisation actif		-14'653.30		15'476.98	
Diminution / augmentation dettes financières à court comptes de régularisation passif		13'783.79		-99'465.76	
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</i>		<i>1'090'323.92</i>		<i>220'270.00</i>	
<b>B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>					
Investissements en immobilisations corporelles		0.00		0.00	
Investissements en titres		0.00		0.00	
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</i>		<i>0.00</i>		<i>0.00</i>	
<b>C Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>					
Diminution provisions		0.00		0.00	
Augmentation capital de fonds		60'000.00		0.00	
<i>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</i>		<i>60'000.00</i>		<i>0.00</i>	
<b>D Augmentation liquidités et titres</b>		<b>1'150'323.92</b>		<b>220'270.00</b>	
Existant initial disponibilités et titres au 1 <sup>er</sup> juillet 2005 (2004)		4'322'185.64		4'101'915.64	
Existant final disponibilités et titres au 30 juin 2006 (2005)		5'472'509.56		4'322'185.64	

## Tableau de variation du capital 2005/06

Secours suisse d'hiver

Désignations	Existant initial au 01.07.2005	Apports	Prélèvements	Existant final au 30.06.2006
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Variations du capital de l'organisation</b>				
Fonds de compensation du SSH	900'000.00	100'000.00	0.00	1'000'000.00
Fonds action lits	400'000.00	600'000.00	0.00	1'000'000.00
Fonds dégâts élémentaires	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00
Fonds secours financiers	650'000.00	150'000.00	0.00	800'000.00
Fonds action vêtements	90'000.00	0.00	0.00	90'000.00
Fonds machines à coudre	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Fonds soutiens de projets	740'000.00	0.00	0.00	740'000.00
<i>Capital désigné</i>	<i>3'290'000.00</i>	<i>850'000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>4'140'000.00</i>
Réserve de fluctuation de valeur	420'000.00	120'000.00	0.00	540'000.00
Fonds général de réserve	230'000.00	100'000.00	0.00	330'000.00
Capital libre généré	812'129.97	5'798.13	0.00	817'928.10
Réévaluations	560'000.00	0.00	0.00	560'000.00
<i>Capital librement disponible</i>	<i>2'022'129.97</i>	<i>225'798.13</i>	<i>0.00</i>	<i>2'247'928.10</i>
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>5'312'129.97</b>	<b>1'075'798.13</b>	<b>0.00</b>	<b>6'387'928.10</b>
<b>Variations du capital de fonds</b>				
Fonds d'action jubilé	0.00	60'000.00	0.00	60'000.00
<b>Total capital de fonds</b>	<b>0.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>60'000.00</b>
<b>Variations des provisions</b>				
Provisions brochure d'affiches	20'000.00	0.00	0.00	20'000.00
Provisions pour rentes futures	67'000.00	0.00	0.00	67'000.00
<b>Total provisions</b>	<b>87'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>87'000.00</b>

## Principes régissant l'établissement des comptes

---

### *Généralités*

L'établissement des comptes se fait conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC qui correspondent au Code suisse des obligations, aux prescriptions de la fondation ZEWO ainsi que des statuts du Secours d'hiver. Les comptes annuels transmettent une image de la situation réelle du Secours suisse d'hiver quant à sa fortune, à l'état et à l'équilibre de ses finances.

### *Publication des comptes annuels*

Les comptes annuels sont publiés en allemand et en français. La version allemande fait foi, la version française constituant une traduction aussi bonne que possible.

### *Organisations proches du Secours suisse d'hiver et périmètre de consolidation*

Le Secours d'hiver est une œuvre d'entraide active sur l'ensemble du territoire national et composée de l'association centrale ainsi que de ses 27 organisations cantonales et antennes locales aux niveaux des districts et des communes. L'association centrale du Secours d'hiver est l'organisation faîtière des organismes agissant sur le terrain pour lesquels elle émet des conceptions et directives concernant l'accomplissement des tâches du Secours d'hiver tout en leur dispensant des conseils et des services.

Les organisations cantonales sont assez autonomes et le Secours suisse d'hiver ne les dirige pas de manière autocratique. Du point de vue juridique, elles sont indépendantes. N'étant pas soumises à un contrôle ou à une administration commune, aucune raison

implicite n'exige un bilan consolidé. En fait, les organisations cantonales et l'association centrale collaborent en tant que partenaires. Toutes les transactions essentielles avec ces entités proches de l'association centrale sont présentées de manière transparente dans les comptes annuels.

### *Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation*

Tant que les différentes rubriques du bilan énumérées ci-dessous n'indiquent pas autre chose, leur évaluation se fait à la valeur de marché à la date de clôture, d'éventuels intérêts pro rata étant considérés comme faisant partie de la valeur de marché. La comptabilité est établie en francs suisses. Les actifs ou les passifs en devises étrangères sont évalués en fonction des cours à la date de clôture.

### *Disponibilités et titres*

Les disponibilités comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes en espèces auprès des banques ainsi que les dépôts à court terme. Font partie des titres les titres proprement dits ainsi que les placements assimilables aux titres, p. ex. des parts à des fonds de placement, évaluées à la valeur de marché. La participation à une société non cotée est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence.

### *Créances résultant de ventes et prestations et autres créances*

Celles-ci comprennent des créances résultant de ventes et de prestations. Les autres créances se composent d'impôts anticipés remboursables et de créances de TVA ainsi que d'un compte de versement de primes d'assurance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

### *Stocks*

La rubrique «Stocks» comprend le stock de produits «Birnel» au secrétariat central ainsi que le matériel de couchage entreposé chez le transporteur. Leur valeur est calculée au prix d'acquisition ou à la valeur de revente la plus basse possible.

### *Comptes de régularisation des actifs*

Cette rubrique englobe les actifs (crédit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale. D'éventuels intérêts pro rata des placements sous forme de titres sont considérés comme faisant partie intégrante de la valeur de marché du titre en question et, partant, ne sont pas pris en considération dans cette rubrique lors de l'établissement du bilan.

### *Immobilisations corporelles*

Sous cette rubrique, nous trouvons les ordinateurs et le mobilier indispensables au Secours suisse d'hiver pour accomplir ses prestations et assurer son administration. D'autre part, elle comporte un immeuble qui appartient pour un tiers au Secours suisse d'hiver; il pourrait être vendu pour servir les buts de l'association.

L'évaluation des ordinateurs et du mobilier part de la valeur d'achat de laquelle ont été déduits les amortissements planifiés, une durée d'utilisation de trois ans ayant, en règle générale, été prévue. Des achats inférieurs à CHF 5'000.00 ne sont pas activés. L'évaluation de l'immeuble se fonde sur sa valeur vénale déterminée avec prudence à la date de clôture.

### *Dettes à court terme*

Dans cette rubrique, on trouvera les dettes vis-à-vis du consortium immobilier Clausiusstrasse 45, divers engagements résultant de fournitures et de prestations ainsi que les mon-

tants dus à la TVA. Leur évaluation correspond à la valeur nominale.

### *Comptes de régularisation des passifs*

Cette rubrique englobe les passifs (débit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale.

### *Provisions*

Les provisions alimentées en vue d'engagements actuels ou futurs figurent sous cette rubrique, notamment lorsque leur survenue est vraisemblable ou leur montant incertain. Ces montants correspondent à l'évaluation par le comité central et reflètent les futures sommes engagées auxquelles on s'attend à la date de la clôture.

### *Capital de fonds*

Le capital de fonds comprend les moyens financiers mis à la disposition de l'organisation pour des buts clairement définis (dons affectés).

### *Capital lié (désigné) généré*

Le capital lié englobe les moyens que l'organisation utilise pour un but clairement déterminé et limitatif. Le capital désigné est formé d'excédents des résultats ou de recettes de collectes ad hoc ainsi que de dons affectés, pour autant que ces actifs ne puissent pas être immédiatement utilisés pour les objectifs auxquels ils sont destinés.

Le Règlement des fonds du Secours suisse d'hiver détermine l'utilisation du capital désigné. Les intérêts provenant du placement des différents fonds n'ont pas d'affectation prédéterminée.

### *Capital librement disponible*

Dans le cadre des buts fixés par les statuts du Secours suisse d'hiver, cette rubrique contient

les moyens financiers à libre disposition. Une fois qu'elle a rempli ses engagements, l'organisation est libre de les utiliser conformément à ses buts. À l'intérieur du capital librement disponible, il faut distinguer entre celui qui provient des excédents des résultats et le Fonds général de réserve dont le comité central détermine d'année en année le montant qu'il y a lieu d'y attribuer.

D'autre part, à l'intérieur du capital librement disponible, la Réserve de fluctuation de valeur doit figurer séparément dans les comptes. Elle sert à se prémunir contre les risques de pertes sur les placements en titres. La Réserve de fluctuation de valeur mentionnée séparément est de 15 pour cent de la valeur de marché du portefeuille de titres.

#### *Principes concernant le tableau de financement*

Comme les liquidités et les titres sont les réserves de trésorerie de toute organisation sociale d'utilité publique à but non lucratif, elles constituent la grandeur décisive quant à la capacité d'action et aux prestations du Secours suisse d'hiver. Le tableau de financement indique les fluctuations des rubriques correspondantes en distinguant entre les facteurs d'activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le tableau de financement est établi selon la méthode indirecte.

#### *Principes concernant le tableau de variation du capital*

Le tableau de variation du capital affiche le développement de chacune des différentes provisions, du capital de fonds ainsi que de chaque constituant du capital librement disponible et du capital désigné en distinguant entre «Apports» et «Prélèvements». Les constituants du capital désigné ne pouvant pas recevoir de parts du produit, ils ne figurent pas dans le tableau.

### Remarques concernant certaines rubriques du bilan

#### 1) Liquidités

→ voir Tableau 1

#### 2) Titres

Le but suprême de la politique de placement du Secours d'hiver est la protection du capital. Pour ce qui concerne la limitation des placements, le Secours d'hiver s'inspire de l'Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr 2). Le détail est fixé dans

	30.06.06 CHF	30.06.05 CHF
Caisse	7'762.20	2'362.55
Compte postal	144'546.86	212'916.99
Comptes E-Deposito	483'596.80	480'086.15
Avoirs en banque	1'219'142.96	805'560.86
Dépôts à terme	200'000.00	0.00
	2'055'048.82	1'500'926.55

	30.06.06 CHF	en %	30.06.05 CHF	en %
Obligations suisses	1'723'517.07	50%	1'549'015.16	55%
Obligations en devises étrangères	736'648.67	22%	453'000.00	16%
Produits structurés	361'851.59	11%	157'163.93	6%
Actions	595'443.41	17%	662'080.00	23%
	3'417'460.74	100%	2'821'259.09	100%

le Règlement sur les placements du Secours suisse d'hiver. Les titres en portefeuille se répartissent sur différentes catégories de placements conformément à la liste ci-après:

→ voir *Tableau 2*

Dans la rubrique «titres» figure la participation de 8,133% à Texaid-Textilverwertungs-AG (TVAG) dont le siège est à Schattdorf. Sa valeur calculée selon la méthode de la mise en équivalence est de CHF 211'105.00 (contre CHF 200'000.00 pour l'exercice précédent). Le capital-actions de la TVAG est de CHF 1,5 million, la part nominative du Secours d'hiver de CHF 122'000.00.

### 3) *Autres créances*

Cette rubrique contient les crédits d'impôt anticipé de CHF 18'773.83 ainsi que le compte de versement de primes d'assurance de la Swiss Life sur lequel figure un avoir de CHF 11'682.50.

### 4) *Immobilisations corporelles*

Le Secours d'hiver est copropriétaire, à raison d'un tiers, de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, où se trouve le siège du Secours suisse d'hiver. La valeur incendie de l'immeuble est de CHF 822'000.00, le mobilier et les ordinateurs étant assurés à CHF 170'000.00.

→ voir *Tableau 3*

### 5) *Autres engagements*

Cette rubrique comprend les engagements vis-à-vis du consortium immobilier Clausiusstrasse 45 qui s'élèvent à CHF 5'747.40 ainsi que les montants dus à la TVA, soit CHF 8'029.89.

### 6) *Variation des provisions et du capital de l'organisation*

Le compte d'exploitation ainsi que le Tableau de variation du capital informent de manière détaillée sur les différentes rubriques du capital librement disponible, du capital désigné, du capital de fonds ainsi que des provisions.

## Remarques concernant certaines rubriques du compte d'exploitation

### 7) *Part au ramassage de vêtements usagés TEXAID*

Avec le Secours suisse d'hiver, la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre Kolping Suisse ainsi que l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière forment la communauté de travail TEXAID qui, en tant que société simple s'occupe, en Suisse, du ramassage de vêtements, de chaussures et de textiles de ménage. La part du Secours d'hiver aux recettes était de CHF 46'876.60.

<b>Tableau 3: Immobilisations</b>	Mobilier	Ordinateurs	Immeuble Clausiusstr. 45	Total
<b>Valeur d'achat / -de vente</b>	CHF	CHF	CHF	CHF
Situation au 01.07.2005	99'278.50	52'721.50	1'000'000.00	1'152'000.00
Investissements				
<b>Situation au 30.06.2006</b>	<b>99'278.50</b>	<b>52'721.50</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>1'152'000.00</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Situation au 01.07.2005	99'277.50	52'720.50		151'998.00
Amortissements exercice sous revue				0.00
<b>Situation au 30.06.2006</b>	<b>99'277.50</b>	<b>52'720.50</b>	<b>0.00</b>	<b>151'998.00</b>
<b>Net au 30.06.2006</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>1'000'002.00</b>

### **8) Frais de personnel**

Le Secours suisse d'hiver emploie quatre personnes qui se répartissent 3,4 postes de travail. Les salaires se fondent sur les recommandations de la Société suisse des employés de commerce.

Pour ce qui est de la prévoyance en faveur du personnel, le Secours suisse d'hiver a conclu un contrat d'affiliations avec la «Fondation collective LPP Swiss Life». Celui-ci a comme objectif la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de l'ordonnance qui s'y rapporte. Le financement se fait par le versement d'allocations de la part de l'employé et de l'employeur. Contenue dans les frais de personnel, la part de l'employeur atteint le montant de CHF 44'402.55. Le solde en faveur du Secours suisse d'hiver qu'affiche le compte de versement de primes d'assurance figure au bilan sous la rubrique «Autres créances»; il s'élève à CHF 11'682.50.

### **9) Frais de voyage et de représentation**

Conformément à l'article 11, alinéa 7 des statuts du Secours suisse d'hiver, les 12 membres du comité central, quoique bénévoles, ont droit au remboursement de leurs frais et de leurs dépenses en espèces effectifs. Le président central / la présidente centrale reçoit un montant forfaitaire de CHF 750.00. Les autres membres de l'organe directeur ainsi que ceux des groupes de travail sont dédommagés pour leurs frais de voyage et le repas de midi pris en commun lors des réunions.

Les collaborateurs salariés du Secours suisse d'hiver ont droit au remboursement des frais effectifs. Ils ne profitent pas de bonus. Les

frais de voyage et de représentation des collaborateurs salariés ont été de CHF 3'247.30 pendant l'exercice sous revue.

### **10) Locations / produits de location**

Le Secours suisse d'hiver et Pro Patria constituent le consortium immobilier propriétaire de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver se trouvant précisément à cette adresse, ce dernier est simultanément copropriétaire et locataire. Le consortium dispose de son propre compte des frais d'exploitation clôturé au 31 décembre. C'est à partir de ce compte que le Secours suisse d'hiver reporte ses profits et pertes résultant de l'immeuble Clausiusstrasse 45 ainsi que son éventuelle dette vis-à-vis du consortium.

### **11) Autres charges/revenus**

Selon les termes d'une convention passée avec un ancien secrétaire central, ce dernier ou sa veuve reçoit une rente annuelle de CHF 12'000.00. Cette rente viagère sert de complément à son assurance vieillesse. Il n'existe pas d'autre engagement pour rente future.

### **12) Engagements conditionnels**

Communauté de travail Texaid (société simple); elle est décrite au point 7.

### **13) Événements survenus après la date de clôture**

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2005/06.



KPMG Fides Peat  
Audit  
Badenerstrasse 172  
CH-8004 Zurich

Case postale  
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 44 249 31 31  
Télécopieur +41 44 249 23 19  
Internet www.kpmg.ch

## Rapport de l'organe de révision à l'assemblée des délégués du

### Secours suisse d'hiver, Zurich

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 17 des statuts nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe / page 15 à 25) du Secours suisse d'hiver, Zurich, pour l'exercice arrêté au 30 juin 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'organe de l'association centrale secrétariat général alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à Swiss GAAP RPC. En outre la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que les dispositions de la Fondation ZEW0 sont respectées.

KPMG Fides Peat

Fredy Luthiger  
*Expert-comptable diplômé*

Claudius Rüeegsegger  
*Expert-comptable diplômé*

Zurich, le 19 septembre 2006

# Les membres et les organes de l'association centrale

(État: 30 juin 2006)

## Le comité central

---

### Président central

- Monika Weber, ancienne conseillère municipale et conseillère aux Etats, Zurich (élue lors de l'assemblée des délégués du 27 octobre 2005 à Fribourg)

### Vice-présidents

- Jean-Pierre Joliat, vice-président du Secours d'hiver de la République et Canton du Jura, Delémont (élu lors de l'assemblée des délégués du 23 octobre 2002 à Lucerne)
- Annegreth Sulzer, Schaffhouse (réélue lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 1997 à Zurich)

### Membres

- Pierre Dubois, président du Secours d'hiver du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel (élu lors de l'assemblée des délégués du 23 octobre 2002 à Lucerne)
- René Egger, Uster (élu lors de l'assemblée des délégués du 28 octobre 2004 à Flüelen)
- Lotti Franchi-Tiedje, «alliance F», Agno (élue lors de l'assemblée des délégués du 24 octobre 2001 à Brigue)
- Hildy Haas-Graf, Secours d'hiver du Canton de Bâle-Campagne, Hölstein (élue lors de l'assemblée des délégués du 27 octobre 2005 à Fribourg)
- Évelyne Hug, responsable du secrétariat du Secours d'hiver du Canton de Berne, Morat (élue lors de l'assemblée des délégués du 23 octobre 2002 à Lucerne)
- Andreas Leisinger, responsable du secrétariat du Secours d'hiver du Canton des Gri-

sons, Davos (élu lors de l'assemblée des délégués du 27 octobre 2005 à Fribourg)

- Rudolf Meier, Zurich (élu lors de l'assemblée des délégués du 26 octobre 2000 à Brugg-Windisch)
- Gabriela Riemer-Kafka, Zurich (élue lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 1997 à Zurich)
- Verena Schorn, Zurich (élue lors de l'assemblée des délégués du 24 octobre 2001 à Brigue)
- Anita von Arx-Fischler, présidente du Secours d'hiver Lucerne, Lucerne (élue lors de l'assemblée des délégués du 22 octobre 1998 à Zurich)

## Secrétariat central

---

### Secrétaire central

- Andreas Zehnder, Siebnen (100%)

### Secrétariat/Birnel

- Ursula Stadelmann, Zurich (50%)

### Collectes de l'association centrale

- Karin Fretz, Zurich (100%)

### Comptabilité/Matériel des collectes/ Actions

- Brigitte Mächler, Kloten (90%)

## Comité de patronage

---

- Konrad Basler, ancien conseiller national, Esslingen/ZH
- Thierry Béguin, ancien conseiller d'État, Saint-Blaise/NE
- Philippe Biéler, ancien conseiller d'État, Lausanne

- Gisela Boddenberg Schmid, Alliance de sociétés féminines suisses, Oberrieden/ZH
- Hanspeter Fischer, ancien conseiller d'État, Hard/TG
- Rita Fuhrer-Honegger, conseillère d'État, Auslikon
- Amédée Grab, évêque, Coire
- Arnold Koller, ancien conseiller fédéral, Appenzell
- Ueli Mäder, professeur en sociologie, Bâle
- Franz Marty, président du conseil d'administration du groupe Raiffeisen, Goldau
- Ruth Metzler-Arnold, ancienne conseillère fédérale, Appenzell
- Fritz-René Müller, évêque de l'Eglise catholique, Berne
- Hans C Ester, ancien conseiller national, Zurich
- Bertrand Piccard, aéronaute et médecin spécialiste, Lausanne
- Hans Ruh, professeur émérite en éthique sociale, Pfaffenhausen/ZH
- Walter Schmid, recteur de l'Ecole supérieure de travail social de Lucerne, Winterthour
- Chiara Simoneschi-Cortesi, conseillère nationale, Comano
- Hansruedi Stadler, conseiller aux États, Altdorf
- Monika Stocker, conseillère de ville, Zurich
- Thomas Wipf, président de la Fédération des Églises protestantes de la Suisse, Berne

## Membres

---

### *Autorités*

- Office fédéral des assurances sociales

### *Associations professionnelles*

- SEC Suisse = Société suisse des employés de commerce
- Syna

### *Institutions de bienfaisance*

- Alliance de sociétés féminines suisses
- Caritas Suisse
- Fédération suisse de diaconie
- Œuvre suisse d'entraide ouvrière
- Société d'utilité publique des femmes suisses

### *Organisations cantonales*

*(voir section suivante)*

### *Partis politiques*

- Parti démocrate-chrétien suisse
- Parti radical-démocratique suisse
- Parti socialiste suisse
- Union démocratique du centre

# Organisations cantonales

<b>Canton</b>	<b>Président/e</b>	<b>Secrétariat</b>
Aargau	Nationalrätin Dr. Doris Stump Wettingen	Katrin Engeler Postfach 5600 Lenzburg 2 PK 50-4859-5 Telefon 062 891 51 60 / Fax 062 891 51 63 E-Mail: aargau@winterhilfe.ch
Appenzell A.- Rh.	Dr. med. Erhard Taverna Urnäsch	Lea Campi Klausner Pro Juventute Sekretariat Windegg 4 9102 Herisau PK 90-3081-9 Telefon 071 351 15 90 / Fax 071 351 15 08 E-Mail: appenzell-a-rh@winterhilfe.ch
Appenzell I.-Rh.	a. Regierungsrat Charly Fässler-Enzler Appenzell	Verena Rempfler-Sutter Mooshaldenstrasse 39, 9050 Appenzell Appenzell-Innerrhodische Kantonalbank Kto 60 10/010.410-06 Telefon 071 787 32 82 E-Mail: appenzell-i-rh@winterhilfe.ch
Basel-Land	Michael Schwarz-Weisskopf Liestal	Postfach 624, 4242 Laufen PK 40-5821-7 Telefon 061 781 14 81 E-Mail: baselland@winterhilfe.ch
Basel-Stadt	lic. iur. Bettina Waldmann Basel	Margrit Clement Leonhardsgraben 40, 4051 Basel PK 40-6060-3 Telefon 061 261 30 61 / Fax 061 261 30 62 E-Mail: basel-stadt@winterhilfe.ch
Bern	Thomas Rychen Weier i.E.	Evelyne Hug Neuengasse 5, 3011 Bern PK 30-10234-0 Telefon 031 311 20 21/24 / Fax 031 311 20 75 E-Mail: bern@winterhilfe.ch
Fribourg	Guido Stöckli Wünnewil	Bernard Vermot CIS, Case postale 31, 1709 Fribourg CP 17-329-1 Téléphone 026 426 02 11 / Fax 026 426 02 12 E-Mail: fribourg@secours-d-hiver.ch

<b>Canton</b>	<b>Président/e</b>	<b>Secrétariat</b>
Genève	Nicole Fatio Genève	3, place de la Taconnerie Case postale 3125, 1211 Genève 3 CP 12-33-6 Téléphone 022 310 20 55 / Fax 022 312 40 74 E-Mail: geneve@secours-d-hiver.ch
Glarus	Regierungsrätin Marianne Dürst Glarus	Lisa Muhrer Postfach 950, 8750 Glarus PK 87-1193-7 Telefon 055 610 22 54 E-Mail: glarus@winterhilfe.ch
Graubünden	Ruth Frigg-Walt Chur	Andreas Leisinger Kant. Sozialamt Gürtelstrasse 89, 7000 Chur PK 70-216-5, GKB Chur CK 286.240.901 Telefon 081 257 26 53 / Fax 081 257 21 48 E-Mail: graubuenden@winterhilfe.ch
Jura	Claude Hêche Ministre Delémont	Jean-Marc Veya Service de l'action sociale Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont CP 25-3613-9 Téléphone 032 420 51 40 / Fax 032 420 51 41 E-Mail: jura@secours-d-hiver.ch
Luzern	Dr. Anita von Arx-Fischler Luzern	Ruth Kocherhans Reussblickstrasse 16, 6038 Gisikon PK 60-6469-4 Telefon 041 450 27 44 / Fax 041 450 45 15 E-Mail: luzern@winterhilfe.ch
Neuchâtel	Pierre Dubois a. Conseiller d'État Neuchâtel	Colette Messerli Porcena 18, 2035 Corcelles CP 20-136-4 Banque Cantonale Neuchâteloise Compte E 20457.08 Téléphone/Fax 032 731 58 32 E-Mail: neuchatel@secours-d-hiver.ch
Nidwalden	Verena Bürgi-Burri Dallenwil	Margrit Barmettler Kniri, Engelburg, 6370 Stans PK 60-10281-8 Telefon 041 610 14 72 / Fax 041 611 14 75 E-Mail: nidwalden@winterhilfe.ch

<b>Canton</b>	<b>Président/e</b>	<b>Secrétariat</b>
Obwalden	Marie-Theres Scheurer Engelberg	Marie-Theres von Rotz Hoheneich 4, 6064 Kerns PK 60-10811-5 Telefon 041 661 29 50 / Fax 041 661 29 51 E-Mail: obwalden@winterhilfe.ch
Schaffhausen	Regula Hendry-Steiner Schaffhausen	Sibylle Germann Rietstrasse 1, 8232 Merishausen PK 82-2661-9 Telefon 052 653 14 87 E-Mail: schaffhausen@winterhilfe.ch
Schwyz	a. Regierungsrat Werner Inderbitzin Arth	Albin Fuchs Klosterweg 10, 8808 Pfäffikon/SZ PK 80-26500-4 Telefon/Fax 055 410 16 14 E-Mail: schwyz@winterhilfe.ch
Solothurn	Regierungsrätin Esther Gassler-Leuenberger Schönenwerd	Helga Pacini Postfach 1241, 2540 Grenchen PK 45-948-5 Telefon 032 654 70 10 / Fax 032 654 70 19 E-Mail: solothurn@winterhilfe.ch
St. Gallen	Gemeindepräsident Andreas Eggenberger Eichberg	Rita Braun Verena Tobler Marktplatz 24, 9000 St. Gallen PK 90-7511-8 Telefon 071 222 12 91, Fax 071 222 12 34 E-Mail: sankt-gallen@winterhilfe.ch
Ticino	Fabrizio Fazioli Comano	Manuela Nünlist Casella postale 6950 Tesserete / Capriasca CP 65-230-9 Telefono 091 930 04 71, Fax 091 930 04 72 E-Mail: info@soccorsodinverno.org
Thurgau	Ruth Dütsch Tägerwilen	Susanne Harder Hessenreuti 19, 8583 Sulgen PK 85-1615-6 Telefon/Fax 071 642 15 31 E-Mail: thurgau@winterhilfe.ch

<b>Canton</b>	<b>Président/e</b>	<b>Secrétariat</b>
Uri	Regierungsrat Stefan Fryberg Altdorf	Nadia Gisler Hagenstrasse 35, 6460 Altdorf PK 60-4949-4 Telefon 076 200 16 76 E-Mail: uri@winterhilfe.ch
Oberwallis	Dr. med. Hermann Schmidt Naters	Joseph Rotzer Schafgasse 24, 3970 Salgesch PK 19-1856-2 Telefon 027 455 30 50 E-Mail: oberwallis@winterhilfe.ch
Valais romand	Edith Barras Crans-Montana	Marie-Claire Fournier Case postale 2357, 1950 Sion 2 Nord CP 19-2253-0 Téléphone 027 322 00 21 E-Mail: valais-romand@secours-d-hiver.ch
Vaud	Paul Baillod Lausanne	Marina Calabrese Case postale No 4, 1008 Prilly CP 10-9400-0 Téléphone 021 625 68 53 / Fax 021 625 68 54 E-Mail: vaud@secours-d-hiver.ch
Zug	Nationalrat Dr. Gerhard Pfister Oberägeri	Urs Riedel Hertizentrum 14, 6300 Zug 3 PK 80-25730-7 Telefon 041 728 60 29 / Fax 041 728 60 27 E-Mail: zug@winterhilfe.ch
Kanton Zürich	Nationalrätin Dr. Kathy Riklin Zürich	Gerda Haber Postfach 1008, 8801 Thalwil PK 80-9758-8 Telefon 044 720 70 75 E-Mail: kanton-zuerich@winterhilfe.ch
Stadt Zürich	Paul Klinkert Langnau am Albis	Monika Flöcklmüller Langstrasse 231, 8005 Zürich PK 80-9832-5 Telefon 044 272 95 00 / Fax 044 272 95 01 E-Mail: stadt-zuerich@winterhilfe.ch